



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE  
COMMUNIQUE MULTIDIFFUSION

N° 00147/MATD/DGE/2026

**PORTANT DESIGNATION DES DELEGUES DES BUREAUX DE VOTE DES  
CANDIDATS ET LISTES DE CANDIDATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES ET  
COMMUNALES DU 31 MAI 2026**

Dans le cadre des préparatifs des élections législatives et communales prévues le 31 mai 2026 et conformément à l'article 84 du Code électoral, la Direction Générale des Élections - DGE invite les candidats et listes de candidats retenus, **à transmettre les informations relatives à leur délégué de bureau de vote.**

Ces informations doivent être déposées **au plus tard le samedi 16 mai 2026 à 16h :**

- Auprès des Directions préfectorales des élections pour les élections législatives.
- Auprès des Services communaux des élections pour les élections communales.

A cet effet, ils peuvent se rapprocher des démembrements de la DGE pour la mise à disposition des listes des centres et bureaux de vote.

Les informations à fournir sont les suivantes :

- Dénomination/nom et sigle du parti/mouvement/candidat/liste de candidat ;
- Numéro et désignation du bureau de vote d'affectation ;
- Prénoms, nom et numéro de téléphone du délégué ;
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte d'électeur ou permis de conduire) du délégué.

La DGE invite les candidats et listes de candidats à veiller à la complétude des informations fournies et au respect strict des délais.

13 MAI 2026

Conakry, le .....

**LA DIRECTRICE GENERALE  
P/O LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**

**M. Georges Abraham SORRY**